AR Prefecture

043-244301131-20221213-20221213_B_126-AU Regu le 19/12/2022

Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE » REUNION DU 13/12/2022 DECISION N° 20221213_B_126

<u>Etaient présents</u>: Frédéric GIRODET, Claude VIAL Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,

Christine BONNEFOY, Martine GINET

Était excusée représentée :

Nathalie JOLIVET: pouvoir à M. VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du 30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique

Objet : ZA de Bramard : Avenant n°1 au marché de travaux à passer avec TRV

Le Bureau,

Nº 20221213_B_126

Certiflé exécutoire

Recu en Préfecture

ou Sous-Préfecture

le:

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsteur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

Approuve l'avenant n°1 pour le marché de travaux concernant la ZA de Bramard à passer avec :

Entreprise SARL TRV LA GRANGE DU BOIS 43140 SAINT-DIDIER-EN-VELAY

Montant du marché :

159 395,90 € HT

Avenant de plus-value :

6 875.00 € HT

Montant du marché actualisé :

166 270.90 € HT

Autorise Monsleur le Président à signer ledit avenant

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 13 décembre 2022

Le Président

Frédéric GIRODE